

HABILITATION ELECTRIQUE

BS – BE Manoeuvre / Recyclage

Le recyclage de la formation habilitation électrique est nécessaire pour maintenir son habilitation sur une périodicité de **3 ans**, comme indiqué dans la norme NF-C-18510, en prenant en compte l'évolution des réglementations et des techniques.

Cette formation règlementaire répond à vos attentes

PROGRAMME 2024

Tronc commun

- ✓ Les équipements de protection collective et leur fonction.
- ✓ Risques liés à l'utilisation des matériels et outillages.
- ✓ La conduite à tenir en cas d'accident corporel.
- ✓ La conduite à tenir en cas d'incendie.

B0-H0 chargé de chantier

- ✓ Les limites de l'HABILITATION chiffre « 0 ».

BS

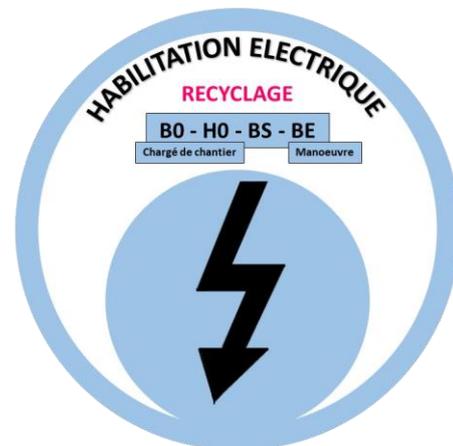
- ✓ Les limites de l'Habilitation BS.
- ✓ Les moyens de protection individuelle et leurs limites d'utilisation.
- ✓ Les séquences de la mise en sécurité d'un circuit.
- ✓ Les mesures de prévention à observer lors d'une intervention BT.

BE Manoeuvre

- ✓ Les limites de l'Habilitation BE.
- ✓ Les instructions de sécurité spécifiques aux manœuvres.

EVALUATION

- ✓ Evaluations théorique et pratique.
- ✓ Attestation de fin de formation.



Public

- ✓ Toute personne amenée à réaliser des travaux électriques simples et ayant déjà reçu une formation il y a 3 ans ou plus.

Pré requis

- ✓ Avoir effectué la formation initiale B0-H0 Chargé de chantier – BS BE Manoeuvre.

Objectifs pédagogiques

- ✓ Maintenir et actualiser les compétences en sécurité nécessaires au personnel amenée à réaliser des travaux électriques simples dans un environnement électrique potentiellement dangereux.

Méthodes pédagogiques

- ✓ Alternance d'apports théoriques et de mises en situations.

Durée

- ✓ 10h30

Coût Saint-Pierre

- ✓ 495 € / Personne.

Coût Miquelon

- ✓ 575 € / Personne en interentreprises.

En interentreprises :

L'ouverture du stage est soumis à un seuil minimum de 4 inscriptions. S'il n'est pas atteint, la session peut être reportée ou annulée.

Vous souhaitez connaître les possibilités de financement à votre disposition pour conduire la politique de formation la mieux adaptée à votre entreprise ? Consultez les règles de prise en charge d'AKTO et les co-financements possibles selon votre projet ? Contactez votre référente AKTO, Madame Laure BARNOUIN : 06 90 68 65 49 - laure.barnouin@akto.fr